

3

LE MAQUIS DU BANEL.

Avant-propos.

Le 18 juin 1944, huit résistants furent odieusement massacrés et d'autres sérieusement malmenés lors de l'attaque du maquis du Banel.

Les pages qui vont suivre se proposent de retracer l'histoire de ce maquis franco-belge, ses heures et ses malheurs et de rendre un hommage ému aux victimes du drame horrible qui s'est perpétré en ce lieu.

Introduction.

L'attaque du Banel s'inscrit dans une série d'opérations ayant pour but la destruction d'une ligne de renseignement. (1)

En mai 1944, un groupe de maquisards français avait pris, route de Charleville à Rethel, un camion allemand transportant un "V2", arme ultra-secrète à l'époque. Ce coup de main audacieux provoqua l'intervention de l'Abwehrstelle. Les Allemands se saisirent du groupe de maquisards qui avait monté le coup et étudièrent plusieurs opérations contre les maquis de la région.

Du 23 au 27 mai, ce fut l'attaque des maquis du secteur 5 de la zone V de l'AS (Belgique) : une division blindée venue de Charleville procéda à une opération de nettoyage depuis Sugny jusqu'à Houdremont. (2)

Le 11 juin, des unités importantes de la Wehrmacht accompagnées de membres du SD de Charleville procédèrent à différentes arresta-

(1) Audit. Mil. Gén. Carton IV. Sous-farde XI/3. Pièce n° 13. p. 6

(2) José DINANT, Ceux du Rebais. Maquisards ardennais. Armée secrète. Basse Semois. Bruxelles. 1948.

tions dans le village de Kevin et dans les hameaux voisins. Des otages arrêtés furent dirigés vers le bois des Manises, non loin du village frontière belge de Willerzie. Dès le 12 juin, les massacres commencèrent : après des tortures effroyables, 106 personnes au total furent fusillées par les hordes déchaînées. Les troupes ennemis débordèrent en Belgique : au cours du peignage des bois, Fernand Colaux, de Patignies, fut tué. (1)

Et le 18 juin, c'était le massacre du Banel.

#### Le cadre du drame.

Le massif forestier du Banel, d'une superficie d'environ 800 hectares, couvrait approximativement tout le saillant français s'enfonçant dans le territoire belge au sud de la commune de Chassepierre. Il relevait de la commune française de Matton (département des Ardennes). Le bois était limité à l'extrême nord du saillant par la frontière belge au lieu-dit "la Haute-Borne". A l'est du saillant, se trouvait "la Hauteur St Jean", proche du bois du "Beau Ban" en territoire belge. Au sud du bois, à "la maison Busch" se rejoignaient deux routes venant, l'une de Laiche, l'autre de Florenville. La nouvelle route ainsi formée franchissait la frontière et poursuivait en ligne droite vers le sud à travers le bois de Mogues. A quelques kilomètres de la frontière, cette route se divisait en deux tronçons menant, à l'ouest vers Trômblois et au sud vers Mogues. La bifurcation en question qui se situe au "Paquis de Frappant" était défendue par un fortin construit peu avant la guerre 1940 par l'armée française et faisant partie des extensions de la ligne Maginot. A 1 km au nord-ouest de la bifurcation se situait le bois de Buchy. Plus à l'ouest, une route descendait de Chassepierre vers le château du Banel et passait par Mersinhat et la maison du cantonnier.

---

(1) Audit. Mil. Gén. Carton IV. Sous-farde XI/3. Pièce n° 47.

Les maquisards.

Quelques habitations étaient parsemées dans le domaine.

On rencontrait:

- le château dont le régisseur était à cette époque monsieur Cotterelle. Jusqu'au début septembre 1943, ce poste avait été occupé par monsieur Gabriel Ezannic ; mais, suite à la saisie par les Allemands, le 3 septembre 1943, des armes cachées près du château, toute la famille Ezannic avait dû entrer dans la clandestinité. Monsieur Cotterelle hébergeait le nommé Robert Bergman depuis le 12 juin 1944. (1)
- Il y avait la ferme où résidait la famille Lejeune. Celle-ci se composait du père, Maurice, de la mère et du fils, André. Marcel Renauld séjournait chez les Lejeune depuis le 15 juin 1944.
- Il y avait encore la maison du cantonnier occupée par monsieur Lagrange.
- Et, enfin, la maison Busch où habitait monsieur Nepper.

Des maquisards s'étaient aussi installés dans le domaine. Trois petits maquis étaient établis à l'abri dans une forêt dont seuls les habitués connaissaient les passages. Ces maquis étaient baptisés " cagnas ".

Au lieu-dit la Haute Borne, une cagna était occupée par Adelin Husson alias Georges, son fils Jules et Jacqueline Ezannic alias Monique Gérard.

Un peu plus à l'est, il y avait une autre cagna dans laquelle on rencontrait Pierre Ezannic alias André Goffinet, frère de Jacqueline, Jean Cazes et quatre aviateurs américains en attente de rapatriement dont deux connus avec certitude: le 2nd Lt Charles O. White et le sergent Donald M. Brown.(2)

---

(1) Bergman disparaîtra le jour de l'attaque et sera retrouvé mort le 15 mars 1945 au lieu-dit Moulin Collin, près de Matton ( France ).

(2) Audit. Mil. Gén. Carton IV. sous-farde XI/3.

Par contre. Odon Mernier cite les noms suivants: 1. Ralph Sack 85 576.248 sergeant assistant engineer gunner; 2. Gordon W. Mac Intosch 16.148.461 sergeant armoured gunner; 3. Edward P. Zabinsky 36.726.985, sergeant gunner 4. Harold Buttler 35.509.311.

Enfin, au sud-ouest, vers le Paquis de Frappant, dans la clairière de Buchy, était installée une cagna où vivaient cinq personnes, quatre hommes et une femme. Il s'agissait de André Poncelet, Fernand Blaise, Armand Polese et Casimir Rzepcky, quatre réfractaires au travail obligatoire, les deux premiers, des Belges; les deux derniers, des Français, et de Marguerite Van Bever, une jeune fille belge.

La création du maquis de Husson, au Banel, remontait à la mi-1943. Les premiers occupants avaient été Adelin et son fils. Ils y rejoignirent Jacqueline et Pierre Ezannic le 3 septembre 1943, Jean Cazes en mars 1944 et les quatre Américains le 11 juin 1944.

Le maquis de Husson avait d'abord consisté en une paillotte de bûcheron dans laquelle il se réfugia avec son fils. Ensuite, ce fut une construction définitive, plus confortable, près de la Haute Borne.

La nouvelle cagna était enfoncée dans le sol à une profondeur d'environ 1 m. Elle comportait trois pièces : une réception-bureau, une chambre à coucher pour les Husson et une chambre pour les Ezannic. Le tout était recouvert de tôles et camouflé avec des branchages et du gazon forestier. L'éclairage était fourni par une lampe à carbure.

Résidence du chef du groupe, la cagna était donc son PC. Une cellule secrétariat était installée chez Odon Mernier, à Laiche, où résidait en permanence l'abbé Roland Fontaine alias Victor Delcourt (entré au maquis le 12 janvier 1944) et, ~~par intermittence~~, Henri Vin, maquisard depuis la fin 1943. Aimé Houlmont, sergent TTr de l'armée belge, membre actif de l'A.B. recherché par l'ennemi, y séjournna aussi à partir du début mai 1944.

Ce secrétariat disposait d'une machine à écrire, d'un appareil Ronéo et d'un poste émetteur (1). Mais les archives du mouvement se trouvaient au PC, la plupart enterrées dans un container.

Jacqueline et Pierre Ezannic, puis plus tard, Jean Cazes, furent les agents de liaison de Husson.

---

(1) Odon Mernier précise et dit qu'il s'agissait "d'un poste d'émission EUREKA". N.B.: L'appareil EUREKA était une sorte de radiophare utilisé pour les parachutages qui, par le principe des ondes dirigées, permettait à l'avion d'arriver à la verticale du terrain.

Jacqueline Ezannic remplissait en outre les fonctions de cuisinière.

Hôte inattendu du PC, le chat " Cagna " que les Allemands tuèrent d'une balle de carabine lors d'une descente au Banel quelques jours après le drame.

Des patriotes des villages belges voisins pourvoyaient au ravitaillement du groupe. (1)

Ces maquisards ne représentaient qu'une petite partie du groupement dont " Georges " était le chef : c'étaient les patriotes traqués par l'ennemi. Les autres, encore libres de leurs déplacements, étaient répartis dans les provinces de Luxembourg et de Liège et dans la région française frontalière jusque Sedan.

Lions à présent connaissance avec " Georges " cet homme frêle aux yeux noirs et vifs, ancien combattant de 14-18 et résistant de la première heure.

#### Adelin Husson.

La famille Husson se composait de quatre personnes: le père, Adelin, né à Chassepierre le 10 mai 1899, la mère, Régina Servais, née à Gérouville le 10 mai 1901, la fille Yvette née à Spa le 22 juin 1923 et le fils Jules, né à Eschweiler ( A.B.O. ) le 13 novembre 1924.

Les Husson habitaient à Bressoux, au 337, de la rue du Moulin et le père était employé comme journaliste à " La Meuse ".

Dès 1940, Adelin Husson va briser sa plume officielle et se mettre au service de la presse clandestine.

#### La presse clandestine.

En juin 1940, des personnes désireuses de travailler contre l'occupant, se réunissaient à Seraing. Parmi elles, Augustin Boulanger, l'abbé Eugène Ernotte, Adelin Husson, Marcel Mayeres, etc...

(1) L'abbé Fontaine cite textuellement: "... un habitant de Chasse-pierre, monsieur Julien Lejeune qui ravitaillait depuis toujours le maquis...."

( Audit. Mil. Gén. Carton IV. Sous-farde XI/3. Pièce n° 8. p.13 )

Les premières feuilles clandestines étaient apportées par l'un ou par l'autre et des cellules de reproduction de ces feuilles furent constituées. Vers la fin de 1940, afin d'intensifier la Résistance dans la région industrielle de Seraing et aussi dénoncer les activités proallemandes de certains individus, naquit l'idée de faire paraître un clandestin spécifique à la région. Sur la suggestion d'Adelin Husson, le nom de Churchill Gazette fut retenu. Le premier numéro sortit en janvier 1941. Au début, le tirage était d'environ 600 exemplaires. Il augmenta sans cesse pour atteindre 1500 exemplaires. 90 numéros dont un numéro spécial et un numéro en flamand furent tirés pendant l'Occupation. Ses articles appelaient à la résistance et étaient signés, entre autres, par "Dreyfus" : Dreyfus était le pseudonyme choisi par Husson. (1)

Au début de 1941, à la suite d'un accord avec Frantz Hentjens, directeur de la Libre Belgique (clandestine), édition de Liège, les stencils de ce journal furent "tournés" par les distributeurs de la Churchill Gazette qui en assurèrent aussi la distribution. Husson est cité comme un des principaux distributeurs. (2)

Entretemps, en octobre 1940, Adelin Husson et ses confrères Robert Dony et Jacques Thiriard avaient fondé à Liège le Cercle des Anglophiles (d'autres sources disent le Mouvement anglophilie). Bientôt, Adelin Dumoulin se joignit aux fondateurs. Les quatre se mirent d'accord pour sortir un clandestin qui engagerait leurs concitoyens à résister aux instructions de l'occupant. Churchill Gazette répondait à leurs voeux: ils l'utilisèrent. Retenons que les membres du Cercle des Anglophiles adoptèrent pour indicatif la lettre A suivie d'un numéro d'ordre : par exemple, Adelin Husson était A 3 et son fils Jules A 5. Nous verrons que, plus tard, au Banel, Husson restera fidèle à cette numérotation.

En décembre 1940, Dumoulin, Husson, Thiriard et Jean Wislet sortirent Les Neuf Provinces, clandestin spécialement destiné à la province de Luxembourg mais distribué aussi dans la province de Liège. Ce journal parut toutes les 3 ou 4 semaines (Remarque: le n° 20 est daté de juin 1942). Husson était un des rédacteurs réguliers. Sa femme et ses enfants étaient parmi les distributeurs

(1) C.R.E.H.S.G.M. Léo LEJEUNE, Churchill Gazette.

(2) C.R.E.H.S.G.M. Léo LEJEUNE, La Libre Belgique ressuscitée en 1940.  
Edition spéciale pour le pays de Liège.

principaux. (1)

Dans un but d'union et d'amplification des efforts contre l'ennemi, Husson chargea, en juin 1941, Gérard Hénau, l'un des chefs de secteur inscrit sous le matricule A 17, de fonder le Front wallon pour la Libération du Pays. En août 1941, Hénau rencontra les représentants de La Wallonie Libre et des Intellectuels anti-fascistes. Tous trois convinrent de se réunir tous les mercredis. Il y eut échange de vues, chacun des délégués exposa l'action de son groupement et les points communs ayant été retenus, une plate-forme fut recherchée qui put servir de base au Front. Un groupement communiste et Solidarité se joignirent au mouvement initial et, fin septembre 1941, l'accord réalisé sur le titre proposé, le Front Wallon, comprenait:

- le Cercle des Anglophiles,
- le mouvement " La Wallonie Libre ",
- les Intellectuels anti-fascistes,
- le Parti communiste : fédération de Liège, Verviers et Huy,
- Solidarité, organisme d'aide aux victimes de l'occupant.

Afin de répondre à La Légia, journal emboché, il fut décidé d'éditer un clandestin qui s'appellerait La Meuse. Le premier numéro sortit en octobre 1941. D'une présentation graphique parfaite, cet organe fut tiré mensuellement à 28.000 exemplaires. 35 numéros paraîtront jusque la Libération. Adelin Husson est encore cité comme un des principaux distributeurs.(2)

Le mois d'avril 1942 allait être fatal au Mouvement Anglophile. A la fin du mois, Adelin Husson s'est rendu dans la région d'Arlon pour y distribuer ses précieux journaux. Il va échapper ainsi à l'ennemi car, dans la nuit du 28 au 29 avril, un groupe composé de 17 membres du SD de Liège, procède à l'arrestation de nombreux Belges, membres du Front Wallon. Parmi eux, l'épouse et les deux enfants d'Adelin Husson. Le fils, Jules, parvint à se sauver par l'arrière du bâtiment; une rafale de mitraillette l'obligea à se rendre; il échappa de peu à la mort. La mère et la fille furent ensuite incarcérées à St Leonard jusqu'au 15 août puis déportées à Ravensbruck où elles seront libérées le 28 avril 1945, trois

---

(1) C.R.E.H.S.G.M. Léo LEJEUNE, Les Neuf Provinces.

(2) C.R.E.H.S.G.M. Léo LEJEUNE, La Meuse.

ans, jour pour jour, après leur arrestation. Jules fut mis sous "Schützhaft" (1) à la citadelle de Huy; il s'en évadera le 2 juillet 1942, vers 16 h 30. (2) Il rejoindra son père qui était resté caché dans le Sud-Luxembourg.

Est-il nécessaire d'ajouter que toutes ces arrestations avaient été opérées suite à la dénonciation de deux traîtres ?

Le renseignement.

Le 28 avril 1942, jour de l'arrestation des membres de sa famille, Adelin Husson est forcé d'entrer dans la clandestinité. Après avoir reçu l'hospitalité offerte par son cousin Joseph Stevenin, à Florenville, il se refugia au domaine du Banel où il fut accueilli par la famille Ezannic.

Il rétablit bientôt ses liaisons avec la Belgique. Mais craignant que sa présence attire l'attention de l'ennemi sur sa famille d'accueil, il va s'établir en plein fourré et devenir "Georges de la Cagna".

Son courrier lui était envoyé poste restante à Florenville au nom de Albert Durant. Le perceuteur des postes, René Jules Dacremont et Marcel Thévenin, mis au courant, en signalaient aussitôt l'arrivée à Albert Ernest Jacques qui l'enlevait et le faisait parvenir au Banel.

Nous savons déjà que Adelin Husson était un des chefs du Front Wallon. On dit qu'il était aussi chef de renseignement des provinces de Liège et de Luxembourg. Son service était Bayard. J'en veux pour preuve le matricule de son frère Jules "LB 12", LB étant les initiales de "Lion Belge" d'Octave Chanteux, filiale de Bayard. Jules Husson déclare encore qu'avant Bayard, il fit partie de "Pierre A." (= Pierre Artela).

En décembre 1943, Georges était rattaché à la ligne PV (Pierre Victor) qui dépendait du service K. Cette ligne avait son siège à Bruxelles. Malheureusement, elle "sauta" en décembre 1943. "Georges" se trouva alors en possession d'une quantité de renseignements qui, faute de pouvoir être transmis à Londres, de-

(1) Il y avait deux sortes de détention : le Sicherheitshaft, détention par mesure de sécurité et le Schützhaft: détention par mesure de protection: la seconde impliquait le transfert en camp de concentration.

(2) voir Documents.

venaient rapidement inutiles. Il décida d'envoyer Henri Vin, son adjoint, un français, en Angleterre, pour offrir ses services. L'itinéraire à suivre devait passer par la Suisse. Arrivé dans ce pays, Henri Vin fut engagé par Joseph Godfrin. Inutile donc de poursuivre le voyage vers Londres. Henri Vin rentra au Béanel, muni d'instructions précises. Comme vu précédemment, la nouvelle ligne avait été baptisée G.H. (= Georges Henri) et faisait partie du S.B.S. (Service Belgo-Suisse) de Joseph Godfrin. Le S.B.S. fournissait de l'argent mais rappelait à "Georges" qu'un membre des services de renseignement "ne pouvait avoir aucun contact avec des organisations de résistance ; que c'était l'ordre formel de Londres." Malheureusement, "Georges" ne tiendra pas compte de cet avertissement.

Le courrier fut transmis plusieurs fois par la ligne, les archives l'attestent.

On sait aussi que des personnes recherchées purent rejoindre Londres par la Suisse; le 31 janvier 1944, Henri Vin amena à Lausanne deux aviateurs américains. Et, en mars-avril 1944, "Mary" amena "Broche" et "Colette" qui étaient brûlés en Belgique. L'itinéraire suivi était : Florenville - Carignan - Paris - Menton St Bernard (Annecy) - passage de la frontière - Lausanne.

Des boîtes aux lettres de la ligne étaient installées, en Belgique, entre autres chez madame Jeanty, à Izel; chez le Dr Dupont et la famille Liblanc à Florenville, à la scierie Godfrin à Munro. Ces boîtes aux lettres fonctionnaient tant pour le courrier que pour l'hospitalité à accorder aux personnes recherchées. Il fallait donner un mot de passe. Chez Liblanc, par exemple, ce mot de passe était: "de Georges à Elise".

#### Évacuation des aviateurs alliés.

"Georges" fit partie du groupement d'évacuation d'aviateurs créé par le cdt Potier; mais on ne sait pas dans quelle mesure il l'aida ni combien de personnes il évacua par la ligne Possum.

Il en évacua par une autre ligne, celle du S.B.S. Ainsi, le 4 juin 1944, Luc (le courrier qui avait remplacé Henri Vin) convoya jusqu'à une ligne de rapatriement un officier anglais qui avait été abattu, Patrick Ranalow. (1)

(1) Patrick Ranalow fut, entre autres, hébergé chez Odon Mernier.

Lors de l'attaque du Banel, deux aviateurs américains se trouvaient encore chez Odon Mernier, à Laiche. Ils furent évacués, le 20 juin; c'est mademoiselle Emilie Mernier qui les escorta de Laiche à Lacuisine où elle les remit à un correspondant ( nom oublié ).

La résistance armée.

" Georges " était un grand résistant de la presse clandestine et du renseignement. Mais, ancien combattant de 14-18, il rêvait d'en découdre avec l'ennemi, de lui porter des coups plus tangibles. Il était attiré irrésistiblement par la résistance armée. N'avait-il pas déjà, malgré les directives des chefs de Bayard qui incitaient leurs membres à abandonner toute activité de sabotage ou autre au seul profit de la recherche du renseignement, créé avec Briffaux, de Willers, un groupe de corps francs , le Corps franc ardennais ? Un de ces corps francs était la troupe Achille dont j'ai déjà parlé longuement (1). Cette troupe eut de belles réalisations à son actif. Malheureusement, de nombreuses arrestations en avait découlé. (2)

La résistance armée suppose, entre autres, l'approvisionnement en armes et explosifs.

Sa recherche d'armes avait mis "Georges" en contact, vers la mi-1943, avec Walter "arly qui lui avait procuré les armes parachutées à Munro le 21 mai 1943. Ces armes furent saisies par les Allemands le 3 septembre suivant.

En juillet 1943, nous avons vu que " Georges " était entré en contact avec le cdt Potier. En novembre 1943, il aurait demandé des armes au cdt.

En mars 1944, Henri Vin rentra de Suisse porteur d'une heureuse nouvelle: il était entré en contact avec un service allié qui lui avait promis des parachutages. Des messages furent passés sur les ondes de la B.B.C. mais aucun parachutage n'eut lieu. (3)

(1) A. DUBRU, op. cit. Tome I, pp 61 à 65.

(2) Groupe de choc de Florenville: Louis Fizaine et Louis Maron, arrêtés à La Hague le 18 novembre 1943 .

Pour le groupe de choc de Chiny, voir Annexe 1.

(3) Aud. Mil. Gén. Carton IV. Sous-farde XI. Pièce n° 8.

Cette recherche d'armes amena "Georges" à se découvrir de plus en plus. Il se tourna d'abord vers la Belgique. Il demanda une entrevue au cdt Piton, commandant le secteur 7 de la zone V de l'A.B. se proposant d'envoyer l'abbé Fontaine pour plaider sa cause. L'abbé Fontaine nous raconte cet épisode en ces termes:

" Je devais demander au commandant Piton de nous faire obtenir des parachutages et un poste émetteur et rapporter l'assurance que le groupe, une fois constitué, garderait son autonomie propre. S'il nous arrivait d'être conviés à des actions communes, notre concours serait acquis, en principe, à la condition que nos hommes restent sous sa dépendance (= d'Adelin Husson). Un uniforme avait été prévu avec des marques distinctives de grade, d'ancienneté, etc... " je n'ai pas rencontré le cdt Piton comme il avait été prévu. J'ai été contacté, à sa place, à Izel, chez madame Jeanty, par le lieutenant Joseph Jacques, de Florenville, qui m'a répondu que ces conditions étaient inacceptables..." (1)

Après ces contacts infructueux, "Georges" s'adressa à des mouvements français. A ce sujet, l'abbé Fontaine poursuit:

" Georges m'envoya à plusieurs reprises à la recherche de contacts chez madame Cardot, à Douzy, puis à Charleville. J'ai pu entrer en rapport avec une organisation de Charleville par le truchement d'un agent de liaison qui avait travaillé dans la Marne pour le compte du même groupe où j'avais servi, madame Christiane Chantrenne. J'ai eu deux rendez-vous avec elle, le premier à l'hôtel de la Gare à Carignan pour lui expliquer la question; le second, le lendemain, au café Guillaume à la Malcampé, près de Charleville, pour obtenir la solution qui, en définitive, était une fin de non-recevoir.

" Sans se décourager, "Georges" me renvoya, avec une lettre, trouver madame Cardot, à Douzy : c'était au moins la troisième fois pour la même raison que je rencontrais cette dame; je suis rentré avec la seule promesse de madame Cardot qu'elle allait s'occuper de nous. (1)

A la mi-1944, "Georges" n'a encore rien obtenu. En persévérant, il va se jeter dans la gueule du loup. En effet, suite à des rensei-

---

(1) Doc. Aud. Mil. Gén. Carton IV. Sous-farde XI/3. Pièce n° 8.

gnements recueillis, tant en Belgique qu'en France, l'ennemi a découvert l'existence d'un maquis dans le bois du Banel. Il va frapper un grand coup. A cet effet, il infiltre la résistance française. Les patriotes français et belges sont abusés. Le drame va éclater.(1) L'abbé Fontaine poursuit:

" Le jeudi 15 juin, dans la matinée, "Georges" me fait tenir un message de madame Cardot le convoquant le même jour chez elle à 14 heures et lui disant qu'elle avait trouvé celui qui allait le dépanner. Selon son habitude, "Georges" me dépêcha à ce rendez-vous. Autant pour m'accréditer que pour rappeler les bases de la discussion en dehors de laquelle aucun accord n'était possible, il rédigea en substance et de mémoire, un double de sa dernière lettre qu'il me confia.

" Lorsque j'arrivai à Douzy quelques minutes avant l'heure, je fus introduit dans un salon auprès de monsieur Hercisse, de Sedan en visite de résistance chez madame Cardot. J'étais heureux de le rencontrer pour lui faire remettre à madame Robert, femme du sous-chef de gare de Sedan, arrêté lui aussi le 31 mars, la mensualité que j'avais sur moi à son intention. Cela m'évitait un déplacement à Sedan.

" Au moment où je finissais de régler cette question, madame Cardot vint me chercher pour me présenter à mon interlocuteur qui venait d'arriver. L'entrevue eut lieu dans le bureau de madame Cardot.  
" Je me suis trouvé en présence de deux individus, un homme de 35 ans à 38 ans qui me paraissait être le plénipotentiaire et un jeune homme à qui je donnais une vingtaine d'années. Le plus âgé se présenta: Charles Antoine dans la clandestinité. Il me fit voir une carte d'identité établie à Vendresse ou tout au moins portant le tampon de la mairie de ce pays; puis, il extirpa de la doublure de son pantalon un papier qui n'était autre qu'un certificat émanant de l'état-major des Forces françaises qui indiquait

---

(1) Un autre triste exemple d'infiltration d'un mouvement de résistance par l'ennemi (mais à une bien plus grande échelle) nous est narré dans L'Armée secrète. 1940-1944, publiée sous la direction de Henri Bernard et sous le patronnage de l'UFAS. Duculot. Gembloux. 1986. Lire le Chapitre III: L'Abwehrstelle Belge contre l'Armée de Belgique. pp. 36 à 49.

" le porteur comme officier en mission spéciale (1). Je n'avais  
" pas évidemment le moyen de vérifier l'authenticité des timbres,  
" sec et humide, pas plus celle de la signature qui ornait le do-  
" cument. Par ailleurs, c'était madame Cardot qui avait accepté  
" la responsabilité de nous mettre en présence et je ne me serais  
" pas permis de suspecter ni sa bonne foi ni sa prudence. L'autre  
" personnage qui accompagnait Charles Antoine me fut présenté  
" sous le seul pseudo de Pierrot..... Le jour-là, il pilotait  
" la motocyclette de Charles Antoine.  
" Sitôt les présentations faites, Charles Antoine essaya de créer  
" le climat de confiance en me parlant de l'abbé Hess..... Ensuite,  
" il en vint à la question pour laquelle il avait fait appeler  
" Georges", en réponse à sa lettre. Je n'ai pas eu besoin de me  
" servir de l'aide-mémoire préparé par "Georges", car Charles An-  
" toine connaissait tous les désiderata c'est-à-dire l'avance de  
" fonds de trois mensualités selon le minimum estimé nécessaire  
" par "Georges" lui-même soit 150.000 fr; armement pour 2500 hommes;  
" poste émetteur radio . Il m'apprenait aussi, ce que j'ignorais  
" alors, que "Georges" avait demandé le cachet de la Feldkommandan-  
" tur de Charleville ainsi que la griffe du Feldkommandant pour  
" confectionner les cartes de travail des futurs maquisards.  
" Sauf les armes, Charles Antoine avait tout apporté avec lui et  
" voulait m'en charger. J'ai refusé parce que je n'étais pas équipé  
" pour le transport: le poste de radio ( AL III F ) était contenu  
" dans deux valises qu'il m'était impossible d'arrimer sur ma bicy-  
" clette; par ailleurs, on arrivait à la période où le contrôle des  
" routes devenait fréquent et sérieux; il était donc imprudent d'o-  
" pérer ce transport de jour dans les conditions où je me trouvais.  
" Charles Antoine en convint volontiers et trancha la difficulté en  
" disant qu'il allait abriter le poste dans les environs pour ne pas  
" avoir à le véhiculer inutilement au risque de se faire arrêter  
" lui-même et qu'il aviserait pour le faire parvenir en même temps  
" qu'il ferait livrer les armes.

---

(1) En réalité, il s'agissait d'un agent provocateur belge au service de l'Abwehr, le dénomme N....., de Seraing alias Testaud ou Rudo ou Rudeau ou Dubois.

N..... a été fusillé à Marseille le 24 mars 1948.

" Le transport des armes ne semblait pas chose aisée, surtout à cette époque. Un ou plusieurs parachutages me semblaient préférables. Mais Charles Antoine avait un argument pour toutes mes objections: les parachutages avaient été prévus pour la période préparatoire de l'offensive alliée; l'armement consacré aux FFI était maintenant en place dans les dépôts; il ne fallait plus compter avant longtemps sur des opérations aériennes, tous les avions étant absorbés par des missions de combat. En conséquence, les armes demandées par "Georges" allaient être prélevées sur un dépôt du département de la Meuse, assez proche du Banel, et, au moyen d'un camion qu'il prit le soin de me décrire : c'était une voiture camouflée en véhicule de la Wehrmacht, conduite par un chauffeur également déguisé en Allemand. Grâce à ces dispositions, on avait la presqu'assurance d'échapper au contrôle routier. De fait, c'était du déjà vu. Charles Antoine ne garantissait pas qu'il pourrait donner entière satisfaction quant au nombre d'armes, du moins immédiatement ; il lui fallait s'assurer que cette quantité se trouvait bien dans les dépôts.

" Je n'ai eu à discuter pratiquement que sur deux points litigieux: il reconnaissait facilement "Georges" comme chef incontesté du maquis; cependant, au moins temporairement, il détacherait cinq officiers parachutés pour instruire les maquisards sur l'utilisation de l'armement et leur donner les notions élémentaires de la technique des coups de main et des sabotages en fonction justement du matériel moderne que nous allions toucher. De toute façon, comme nous allions être incorporés dans un plan d'ensemble, il ne fallait pas compter avoir l'initiative des premières opérations; nous n'obtiendrions la complète liberté que lorsque l'état-major FFI des Ardennes aurait donné le signal des hostilités ouvertes et encore, à condition qu'il soit possible de garder le contact avec lui, des actions concertées étant toujours préférables aux meilleures initiatives privées.

" C'était un progrès sur les négociations antérieures avec l'AB et Charleville qui n'avaient même pas voulu prendre en considération notre offre de collaborer.....

" Le second point de discussion était la reconnaissance du PC de "Georges". Charles Antoine voulait avoir pour lui et ses agents de liaison le libre accès; il prétendait que c'était une chose in-

" concevable de devoir passer par des " boîtes-aux-lettres " ou  
" des guides pour toucher un chef de groupe, qu'on perdait très  
" souvent un temps précieux à rechercher déjà ces sous-agents,  
" et la plupart du temps, les missions étaient mal remplies.  
" Comme j'avais des instructions particulièrement rigoureuses à  
" ce sujet, je n'ai pu rester que sur mes positions et dire à  
" Charles Antoine de discuter cette question avec "Georges" di-  
" rectement puisqu'ils devaient se rencontrer au lieu habituel  
" des rendez-vous pour la réception des matériels et la signature  
" de la décharge. D'ici-là, en effet, rien ne pressait.  
" J'ai cru remarquer que ma fermeté contrariait Charles Antoine  
" mais il fit contre mauvaise fortune bon visage et se contenta  
" de me poser, d'un air détaché, quelques questions sur l'éloï-  
" gnement du maquis par rapport au lieu de rendez-vous, les  
" moyens d'accès et d'alerte; mêlant tout cela de réflexions api-  
" toyées sur notre triste vie. De mes réponses très vagues d'ail-  
" leurs, Charles Antoine n'a pas dû déduire beaucoup de renseigne-  
" ments utiles pour situer le PC de "Georges" si l'on en juge par  
" le fait que les troupes ayant commencé les opérations contre le  
" maquis le dimanche à 6 heures, n'ont découvert le PC qu'à la nuit  
" tombée et que pour fouiller utilement l'abri de "Georges" ils  
" ont dû allumer la lampe à carbure qui s'y trouvait.  
" Comment et dans quels délais allait être livré le matériel ? Les  
" modalités de cette opération restaient à déterminer. Le lieu était  
" désigné par moi; j'ai donc indiqué le dernier déversoir des étangs  
" du Banel, situé sur la route de Matton à Chassepierre, à environ  
" quatre ou cinq kilomètres du maquis lui-même. C'est un endroit  
" très peu fréquenté, facile à atteindre, soit qu'on vienne du Banel  
" ou de Matton; il se prête très bien à la surveillance et au camou-  
" flage.....  
" Quant au temps, les armes devant être fournies par un dépôt relati-  
" vement proche, on pouvait se tenir prêt à partir du lendemain ven-  
" dredi à 8 h du matin et ne pas perdre patience avant le samedi  
" soir. Si rien n'était venu un de ces deux jours, Charles Antoine  
" me contacterait à nouveau le lundi 19 à 14 heures, toujours chez  
" madame Cardot et on aviserait là de prendre d'autres dispositions.  
" Après qu'il m'eut donné son signe de reconnaissance et que nous  
" eûmes pris chacun la moitié d'un bon de solidarité coupé en deux

" par madame Cardot, pour le transmettre à "Georges" qui pourrait  
" ainsi, au cas où l'entrevue projetée se ferait en mon absence,  
" s'assurer de la qualité de son interlocuteur rien qu'à la pré-  
" sence, en ses mains, de ce morceau de papier, Charles Antoine  
" leva la séance et reprit la direction de Sedan.  
" Monsieur Hercisse qui avait attendu la fin de notre conférence  
" pour recueillir mes impressions sur Charles Antoine, me dit,  
" sans m'indiquer les raisons qu'il avait de me parler ainsi, que  
" ce personnage ne lui inspirait qu'une demi-confiance et qu'il  
" se demandait si c'était une tellement bonne chose que de l'avoir  
" reçu. Il était évidemment un peu tard pour me mettre en garde et,  
" de toute façon, madame Cardot était irrémédiablement compromise  
" du fait de l'avoir attiré chez elle, surtout dans le but selon  
" lequel elle avait agi. En repassant dans ma pensée les diverses  
" phases de l'entretien, la sûreté du ton de l'individu, la précipi-  
" sion de ses informations surtout, je ne pensais pas qu'il y avait  
" lieu de s'alarmer : "Georges" non plus d'ailleurs puisqu'il con-  
" voqua immédiatement les groupes voisins du Banel pour venir au  
" rendez-vous, aider à évacuer le matériel attendu et à percevoir  
" l'armement.(1)

" Le vendredi se passa dans une vaine attente ainsi que la journée  
" du samedi. Cependant, le 17 juin, comme je venais d'arriver à  
" Laiche chez monsieur Odon Mernier, vers 11 heures du soir, un  
" message de "Georges" arrivait à la maison. Le billet était ainsi  
" rédigé : " Mon cher abbé, les colis arrivent demain de bonne heure  
" trouvez-vous sur le terrain. Amitiés et bonne nuit, Georges."  
" J'ai su, par les rescapés, qu'après mon départ du maquis, le same-  
" di soir, "Georges" avait reçu un courrier de Douzy lui annonçant

---

(1) Ces groupes voisins étaient le groupe de Chassepierre composé de Jules Husson, frère de "Georges", Paul Bastogne, Georges Braconnier et Eugène Favay, ainsi que le groupe de Munro qui comprenait Arthur Dacremont et les frères Louis et Fernand Ledant. Ils se rendirent au Banel les 16 et 17 juin où ils attendirent vainement le convoi annoncé. "Georges" leur avait demandé de revenir le lendemain, dimanche 18, à 10 heures. Heureusement, ils arrivèrent trop tard et ne tombèrent pas dans la nasse.

( Arch. Adjt Goffinet. GOFF II. 228. Rapport de A 43 ( Jules Husson )  
et GOFF II. 233. Rapport d'activités de A. DACREMONT.)

" que la livraison des armes ayant été empêchée plus tôt, était fixée désormais au dimanche matin. Une somme de 20.000 fr était jointe à la lettre, à titre de provision et pour prouver que le reste allait suivre sans faute. " (1)

Ce lendemain, c'était le dimanche 18 juin, jour fixé par les Allemands pour passer à l'attaque du maquis du Banel.

#### L'attaque du maquis.

En ce 18 juin 1944, dès l'aube, tout le massif forestier est encerclé.

Du côté français, d'importantes forces qui comprennent deux bataillons d'infanterie allemands, un bataillon d'infanterie ukrainien, un groupe de blindés de la division SS Pz Totenkopf. Le feldkommandant de Charleville, le colonel von Grabowski commande, en personne, les opérations. Il est assité par le major Molinari, commandant de l'unité blindée, de l'inspecteur de la G.F.P. de Charleville Lederer et de Feldgendarmeries.

Du côté belge de la frontière, le major Julius Lippert, kreiskommandant d'Arlon, a échelonné des forces du 313 ème Landesschutzen bataillon venu d'Arlon et des Feldgendarmeries d'Arlon et de Florenville, de façon à couper toute issue. Environ 120 hommes.

Si les patriotes ont mordu à l'hameçon de l'ennemi, celui-ci a pris pour argent comptant les dires de "Georges"; il croit que les 2500 hommes pour lesquels des armes ont été demandées sont là dans la forêt. Aussi, a-t-il mobilisé plus de 2000 hommes et un matériel important. Or, dans la nasse, il n'y a qu'une poignée de résistants.

L'opération durera jusqu'à la nuit tombante lorsque l'abri de "Georges" sera découvert; car l'ennemi, ignorant tout du dispositif du maquis a été obligé de fouiller systématiquement la forêt.

Entretemps, toutes les atrocités possibles ont été perpétrées sur les malheureux résistants qui furent tous capturés, sauf un, sans avoir opposé la moindre résistance puisqu'ils n'avaient que quelques armes de défense rapprochée dont ils ne se servirent pas. (2)

(1) Audit. Mil. Gén. Carton IV. Sous-farde XI/3. Pièce n° 8. pp. 7 à 10.

(2) Voir en Annexe 2, la relation des atrocités.

Les victimes du Banel.

Les tués.

Huit maquisards furent assassinés.

1. Adelin Husson.

Tué alors qu'il s'était réfugié dans un arbre à la Haute Borne. Son corps fut lié sur le capot d'une voiture puis, après toutes sortes d'outrages, fourré dans un sac et emmené. Le lieu de sa sépulture ne fut jamais communiqué à sa famille ni aux autorités.

2. Jules Husson.

Fut abattu au Banel au lieu-dit la Haute Borne.

Le bourgmestre de Chassepierre obtint l'autorisation de faire enterrer Jules Husson (soi-disant inconnu) et André Lejeune à Chassepierre. Il fallait que ce soit entre 6 et 7 h du matin, sans cérémonie d'aucune sorte et les très proches parents seuls pouvaient accompagner les corps.

3. André Poncelet.

né à Florenville, 10 août 1922; employé à la C.N.A.A.; domicilié à Florenville. Arrêté dans les environs du lieu-dit Le Buchy; battu à mort au lieu-dit au Beau Ban; ensuite, achevé devant la maison du cantonnier.

4. Armand Polese.

Né à Rimogne (Ardennes françaises) le 31 décembre 1921. Français. Ouvrier d'usine. Domicilié à Linay (Dépt des Ardennes). Arrêté dans les environs du lieu-dit Le Buchy, battu à mort devant la maison du cantonnier et achevé au château.

5. Fernand Blaise.

Né à Florenville, le 12 août 1921. Belge. Cultivateur. Domicilié à Florenville. Arrêté aux environs du lieu-dit Le Buchy, battu à mort devant la maison du cantonnier puis achevé près du château.

6. Aimé Houlmont.

Né à St Vincent le 21 janvier 1913. Belge. Militaire de carrière domicilié à Pin-Izel. A été arrêté à la Hauteur St Jean, conduit

au Paquis de Frappant où il fut roué de coups. Ramené près du château où il fut achevé et enterré.

7. Casimir Rzepcky

Français d'origine polonaise; lieu et date de naissance inconnus. Domicilié à Linay (dépt des Ardennes). Arrêté aux environs du lieu-dit Le Buchy puis battu à mort devant la maison du cantonnier et enterré près du château.

8. André Lejeune.

Né à Schaebeek le 21 février 1921; employé communal; domicilié à Chassepierre. A été arrêté au lieu-dit Mersinhat, ligoté à un arbre puis relâché. Les Allemands l'ont invité à partir et l'ont abattu alors qu'il venait de parcourir quelques mètres.

Victimes survivantes du Banel.

9. Roland Jean Marie Fontaine (1)

Né à Sedan le 4 août 1907. Français. Prêtre. Domicilié à Savigny-sur-Ardres (par Jonchy-sur-Vesles). Arrêté à la Hauteur St Jean. Battu au point de perdre connaissance au Paquis de Frappant et à la maison du cantonnier. Détenue à la prison de Charleville jusqu'à la Libération (29 août 1944).

10. Jacqueline Ezannic.

Née à Sedan le 27 août 1922. Française (mais devenue Belge par mariage). Frappée et giflée à la Haute Borne. Emprisonnée à Sedan où elle fut cravachée par les enquêteurs. Transférée le 20 juin à

---

(1) Le monde de la Résistance est vraiment petit. L'abbé Fontaine, du Banel, avait été précédemment le chef d'un groupe de résistants dans la Marne. Il avait, de ce fait, été en contact avec Raymond Gallet, de Fismes (donc avec la ligne du cdt Potier): il avait hébergé plusieurs aviateurs de la RAF, fournit des renseignements utiles concernant les terrains d'atterrissement ou de parachutage et soigné des hommes blessés et malades.

à Charleville puis le 24 juillet à Arlon où, à la Sipo, elle fut battue à coups de poing et de matraque et harcelée par un chien au cours de neuf interrogatoires. Libérée le 2 septembre 1944 à l'approche des Alliés.

11. Maurice Nepper.

Né à Thiaumont le 29 juin 1904. Belge. Ouvrier de scierie. Domicilié à Florenville. Arrêté à son domicile. Battu au Paquis de Frappant. Emprisonné à Sedan puis à Charleville. Relaxé le 29 août 1944.

12. Marquerite Van Bever.

Née à Ougrée, le 4 novembre 1919. Belge. Employée. Domiciliée à Florenville. Avait rejoint le Banel le 10 juin 1944 après l'arrestation de ses parents. Frappée à la Sipo d'Arlon. Transférée au camp de discipline de Deckenschule, le 11 août 1944 où elle resta d'abord, seule femme au milieu de 400 hommes. Après 15 jours, déplacée au camp réservé aux Juives. A la suite du bombardement du 23 octobre 1944, s'est sauvée et cachée pendant trois semaines, soit du 23 octobre au 14 novembre. Reprise, est restée 15 jours au camp de travail de Lintof puis au camp de discipline de Dosten. Un mois avant l'arrivée des Américains, s'est échappée et s'est cachée. Rentrée d'Allemagne en 1945.

13. Maurice Lejeune.

Né à Comblain au Pont, le 30 juin 1891. Belge. Forestier au Banel. Bastonné au Paquis de Frappant au point de perdre connaissance. Ensuite, détenu à Sedan et Charleville jusqu'au 29 août 1944.

14. Marcel Renauld.

Né à Florenville le 15 avril 1923. Belge. Ouvrier maçon. Domicilié à Florenville. Arrêté au lieu-dit Mersinhat. Lié à un arbre. A vu assassiner André Lejeune. Emprisonné à Arlon, a été libéré le lendemain, 19 juin 1944.

15. Henri Gérard.

Né à Florenville, le 31 décembre 1910. Belge. Ouvrier d'usine. Domicilié à Pin. Arrêté au Banel et relaxé le même jour vers 23 heures.

16. .... Gérard.

Fils du précédent, âgé d'une dizaine d'années. Arrêté en même

temps que son père; a été fustigé pour lui faire avouer que son père était un résistant; rentré à Pin à 17 heures.

17. Charles O. White
18. Donald M. Brown
19. un autre aviateur (1)
20. un quatrième aviateur.(1)

Quatre aviateurs américains arrêtés au Banel, jetés dans une mare et piétinés. Ils ont été initialement transférés à Sedan puis je perds leur trace.

Un survivant mort en Allemagne.

21. Pierre Ezannic.

Né à Sedan le 17 août 1924. Français. Enfant de troupe. Domicilié à Sedan. Arrêté et battu au Banel. Torturé à la Sipo d'Arlon; déporté le 9 août 1944 au camp de Deckenschule où il fut tué le 23 octobre 1944, au cours d'un bombardement allié sur Essen.

Le rescapé.

22. Jean Cazes.

Français. Le 23 décembre 1943, avait reçu une convocation pour

---

(1) Emilie Marie Madeleine Mernier, de Laiche, a hébergé des aviateurs américains du 1 au 20 juin 1944. Elle cite les noms suivants: De Grothy Cornell; Williams James; White Charles et Brown Donald. Elle déclare aussi en avoir ravitaillé quatre : Butler, Sack, Zabinsky et Mac Intosch.

( UFAS. Dossier Emilie Mernier )

White, Brown et les quatre ravitaillés venaient de la région de Bovigny et avaient été recueillis par le sous-secteur Hoss et le groupe E du service Hotton.

( voir A. DUBRU, Leo Joye et le groupe E du service Hotton, dans Glain et Salm. Haute Ardenne. n° 20. Juin 1984.)

le Travail Obligatoire. S'y était soustrait et était passé en Belgique le 24 décembre. Il avait rejoint le maquis, au Banel en mars 1944.

Lors de l'attaque n'eut la vie sauve que grâce à sa présence d'esprit de grimper dans un arbre. Ainsi, il ne fut pas découvert par les Allemands.

Autres arrestations.

Les Allemands ont également arrêté d'autres habitants des alentours qu'ils suspectaient d'aide au maquis.

Des Français.

Quand Maurice Lejeune a été amené au Fortin, six douaniers français s'y trouvaient déjà: quatre de Tremblay ( Philibert, Chaussionnerie, Martin et Collin) et deux de Carignan ( Durand et Farnir ) (1)

Madame Cardot et sa mère furent aussi arrêtées ce jour-là.(2)

Et peut-être d'autres Français encore.

Des Belges.

A ma connaissance, les Allemands ne procédèrent pas à d'autres arrestations ce 18 juin 1944. Ils sillonnèrent la région, semant la crainte dans tous les villages traversés. Mais leurs interventions se limitèrent à cette démonstration de force.

Ils n'en avaient cependant pas terminé avec le Banel. On revit l'agent provocateur Charles Antoine à Florenville et dans des villages voisins. Et, ce que les résistants du coin appréhendaient, se concrétisa quelques jours plus tard. Le 22 juin, ils s'emparèrent de la famille Liblanc, de Florenville.

Les membres de cette famille subirent des sorts divers:

- le père, Emilian, brigadier des douanes, né à Gérouville, le 18 mars 1886, fut incarcéré à Sedan puis à Arlon jusqu'au 19 août 1944;

---

(1) Audit. Mil. Gén. Carton IV. Sous-farde XI/3. Pièce n° 30.

(2) Mémoire de l'abbé Fontaine. Doc. cit. p. 20.

- la mère, Elise Hissette, née à Gérouville, le 18 juin 1892, subit le même sort que son mari;
- la fille, Elise, née à Sommethonne, le 19 mars 1920; comme ses parents, passa la première nuit de sa détention, à la Feld-gendarmerie de Florenville. Elle fut, avec eux, transférée à Sedan ( caserne du 2eme Chasseur ) jusqu'au 27 juin, date à laquelle ils furent tous transférés à Arlon. Elise fut interrogée et brutalisée à la Sipo. C'était elle qui s'occupait principalement du Banel, peut-être les Allemands l'avaient-ils appris? Elle fut libérée à Arlon le 2 septembre 1944.
- Une autre fille, Léa, née à Sommethonne, le 5 mars 1923, vécut les mêmes heures d'angoisse mais, tombée malade en cellule, elle fut envoyée à l'hôpital St Joseph d'Arlon du 15 juillet au 21 août, date à laquelle elle fut libérée.
- Edmée, soeur des précédentes, alitée au moment de l'arrestation de sa famille, fut transportée chez madame Quinot, à Florenville, où elle resta, sous mandat d'arrêt, pendant toute la durée de la détention de ses parents. (1)

Suite de l'affaire du Banel après la guerre.

Incontestablement, les Allemands se comportèrent, non comme des combattants mais comme des malfaiteurs et la Wehrmacht ne sort pas grandie de cette opération.

Il y eut morts d'hommes et souvent après d'incroyables tortures. Ces actes qui ont été commis de la façon la plus sadique sur des malheureux prisonniers n'ayant pas combattu et capturés sans armes, ont nom meurtres, assassinats, coups et blessures ayant entraîné la mort ou des infirmités. Ajoutons-y l'infraction aux lois de la guerre que constitue le supplice infligé aux aviateurs américains, militaires d'une armée régulière qui, bien qu'habillés en civil, portaient ostensiblement les signes distinctifs de leur état. Passons sous silence, car l'infraction paraît bien minime en regard des sévices, le vol des objets personnels des détenus qui fut pratiqué sans vergogne, le colonel von Grabowski, lui-même, donnant l'exemple.

---

(1) Doc. Audit. Mil. Gén. Carton IV. Sous-farde XI/3.

Certes, les résistants ne pouvaient être assimilés à des belliciens couverts par les lois de la guerre; mais, ils ne pouvaient être passés par les armes sans autre forme de procès; ils auraient dû être déférés devant une juridiction de l'armée ennemie.

Ce n'était pas la conception des nazis !

Après la guerre, les auteurs principaux de ces crimes, commis presque exclusivement sur le territoire français, furent poursuivis par la France, mais je ne connais pas les suites réservées. La Justice belge demanda des comptes au responsable de la surveillance du côté belge de la frontière, le major Julius Lippert. Mais, finalement, elle reconnut sa non-participation à ces crimes. Böttcher, le chef de la Sipo d'Arlon, fut condamné, entre autres, pour les tortures infligées, à Arlon, aux maquisards capturés au Banel.

#### Conclusion.

Voici donc la version de l'affaire du Banel puisée aux sources belges qui me furent accessibles : les archives de l'A.S. ( U.F.A.S. et Musée de l'Armée ), la documentation de l'Auditorat militaire général et les témoignages de quelques résistants.

Un monument perpétue les évènements dans la pierre. Il est situé à cheval sur la frontière française, le long de la route Florenville-Carignan.(1)

J'ai cru devoir y ajouter cette publication car il ne faut pas que l'oubli efface définitivement les sacrifices consentis par tous ces patriotes. Ils ont payé chèrement, ils ont le droit de vivre. (2)

---

(1) Il fut inauguré le dimanche 15 juin 1958.

(2) voir Annexe 3 : Le groupe français du Banel.